

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE LE LUNDI
4 OCTOBRE 2021 À 20h00 À LA SALLE LOUIS DUPÉRÉ.**

Sont présent(e)s :

M. Georges Deschênes	Sur place	Maire
M. Sylvain Deschênes, conseiller :	Sur place	siège n° : 1
M. Étienne Lévesque, conseiller :	Sur place	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	Sur place	siège n° : 3
M. Guillaume Lavoie, conseiller :	Sur place	siège n° : 4
M. Serge Fournier, conseiller :	Sur place	siège n° : 5
M. Waren Soucy, conseiller :	Sur place	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent :

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00

Aucune personne n'assiste à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021.
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers de septembre 2021
 - 6.3. Signature d'une entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Paiement de facture à Techno Pneu inc.
 - 8.2. Demande de mise à jour pour la classification du réseau routier de Saint-Gabriel-de-Rimouski auprès de la MRC de La Mitis et du MTQ
9. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Demande au Fonds de vitalisation de la MRC de La Mitis
 - 10.2. Appui à la demande de Sport'art auprès du Programme d'initiative culturelle
 - 10.3. Demande d'utilisation du Centre Polyvalent par l'École des Hauts-Plateaux
 - 10.4. Demande de contribution financière de l'OPP de l'École Marie-Élisabeth
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Acceptation de promesse d'achat d'une partie du lot 4 986 537
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES
 - 13.1. Appui au Festival Country Western de Saint-Gabriel
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-10-160 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Fournier

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-161 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1- COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Ensemble du conseil :

M. Georges Deschênes Maire

- MRC : départ à la retraite de madame Martine Caron;
- Saint-Donat à demandé de s'intégrer au comité multiresource;
- 150 000\$ ont été octroyés au Parc de la Rivière-Mitis pour son poste d'accueil.

M. Sylvain Deschênes, conseiller : siège n° : 1

- Les pneus ont été achetés pour la chargeuse;
- Le nivelage d'automne des rangs va bientôt débuter;
- On attend des réponses pour le PAVL.

M. Étienne Lévesque, conseiller : siège n° : 2

- Mat. Résiduelles : il va y avoir une réorganisation provinciale sur les méthodes;
- Tourisme : C'est le temps d'aller voir les couleurs d'automne au Mont-Comi et sur la route des Monts Notre-Dame;
- Bibliothèque : Les élèves de l'école vont recommencer à y aller les mercredis.

M. Stéphane Deschênes, conseiller : siège n° : 3

- GRH : Jean-Denis Bernier a effectué son retour;
- On va ouvrir un concours pour avoir un chauffeur d'hiver.

M. Guillaume Lavoie, conseiller : siège n° : 4

- Urbanisme : Il y a eu beaucoup de permis d'émis.

M. Serge Fournier, conseiller : siège n° : 5

- SQ : On attend le rapport des opérations;
- Incendie : le camion est en réparation pour éventuellement passer de nouveau des tests de conformité;
- Organismes : on attend en novembre pour des rencontres.

M. Waren Soucy, conseiller : siège n° : 6

5- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Directeur de l'état civil : Envoi à la municipalité un avis d'échéance que le 7 novembre 2021 des autorisations de célébrer des mariages par les élus municipaux seront suspendues;

Ministère de la Sécurité publique : demande à la municipalité de tenir un registre des personnes vulnérables sur son territoire ;

Ministère des Finances : Informe la municipalité qu'il y a un refinancement au montant de 276 500\$ pour le 18 janvier 2022;

MRC de La Mitis : Nous informe qu'un droit d'acte de vente est maintenant effectif suite au délai d'un an.

21-10-162

6.1- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2021 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement :

Chèques #23987 à 24041	106 173.10\$
Prélèvements #2975 à 2990	58 566.07\$
Salaires élus (sept)	2 769.29\$
Salaires employés (22/08 au 18/09)	20 582.41\$
Salaires pompiers (22/08 au 18/09)	594.64\$
Total	188 685.51\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-163

6.2- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 septembre 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires pour septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-164

6.3 - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2022 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-165

7.1 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski prévoit la formation de trois pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de La Mitis en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Fournier

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de La Mitis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-166

8.1- PAIEMENT DE FACTURE À TECHNO PNEU INC.

ATTENDU QUE l'usure avancée des pneus sur une des chargeuses de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le paiement de la facture #IN0071648 de Techno Pneu inc. au montant de 9 703.89\$ taxes incluses ;

QUE les fonds nécessaires à cet achat soient imputés au compte #02-32020-525 (Chargeur Hyundai).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-167

8.2 – DEMANDE DE MISE À JOUR POUR LA CLASSIFICATION DU RÉSEAU ROUTIER DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI AUPRÈS DE LA MRC DE LA MITIS ET DU MTQ

ATTENDU QUE la classification du réseau routier local 1 et 2 est basée sur des cartes datant de 1992;

ATTENDU QUE le secteur des 7 Lacs et du Mont-Comi a connu un développement résidentiel significatif au cours des 30 dernières années engendrant une augmentation très marquée de l'utilisation du réseau routier de la municipalité ;

ATTENDU QUE le Chemin Gagnon et le Chemin du Mont-Comi sont dorénavant des artères où circulent quotidiennement plusieurs véhicules;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Fournier

QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la MRC de La Mitis et au Ministère des Transports la reclassification du Chemin Gagnon et du Chemin du Mont-Comi en route locale priorité 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-168

10.1 – DEMANDE AU FONDS DE VITALISATION DE LA MRC DE LA MITIS

ATTENDU QUE le Centre Polyvalent de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski est un lieu de diffusion culturelle depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la configuration actuelle de la salle principale en fait une des plus difficiles à sonoriser;

ATTENDU QUE des artistes majeurs se produisent en spectacle dans cette salle augmentant le rayonnement de la MRC de La Mitis et de la municipalité;

ATTENDU QUE la scène amovible peut être dangereuse pour les personnes qui la manœuvrent ;

ATTENDU QUE les équipements de sonorisation ainsi que les tables et chaises utilisées lors des événements culturels ont atteint leur fin de vie utile,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

QUE le Conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande une contribution financière de 56 700\$ au Fonds de vitalisation selon l'axe 3.3 « assurer la vitalité de nos milieux de vie » pour le projet d'amélioration des installations culturelles du Centre Polyvalent ;

QUE monsieur Louis-George Lévesque soit mandaté pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour signer tous les documents et autorisations relatifs à cette demande ;

QUE la municipalité s'engage à assumer sa part de 20% aux coûts totaux du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-169

10.2 – APPUI À LA DEMANDE DE SPORTART AUPRÈS DU PROGRAMME D'INITIATIVE CULTURELLE

ATTENDU QUE l'organisme Sportart effectue une demande au Programme d'initiatives culturelles de la MRC de La Mitis pour l'activité « Mélodie au cœur des montagnes»;

ATTENDU QUE Sportart effectue plusieurs activités culturelles dans la municipalité augmentant ainsi la qualité de vie des citoyens de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski appuie la demande Sportart au Programme d'initiatives culturelles de la MRC de La Mitis pour l'activité « Mélodie au cœur des montagnes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-170

10.3 – DEMANDE D'UTILISATION DU CENTRE POLYVALENT PAR L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

ATTENDU QUE l'École des Hauts-Plateaux de Les Hauteurs a des conflits d'horaire pour ses cours d'éducation physique;

ATTENDU QUE l'École des Hauts-Plateaux de Les Hauteurs demande à la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski l'utilisation du Centre-Polyvalent pour une trentaine de plages horaires d'ici juin 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de prêter son Centre Polyvalent à l'École des Hauts-Plateaux de Les Hauteurs pour ses activités d'éducation physique;

QUE si des locations de salle, des préparations de spectacles ou des réceptions d'après funérailles nécessitent les lieux, que la réservation sera annulée pour la date où un de ces événements nécessitera l'utilisation du Centre Polyvalent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-171

10.4 – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'OPP DE L'ÉCOLE MARIE-ÉLISABETH

ATTENDU QUE l'Organisme de Participation des Parents (OPP) de l'École Marie-Élisabeth offre des collations aux enfants de l'école tous les jours de l'année scolaire afin de promouvoir divers objectifs de saines habitudes de vie;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de contribuer financièrement à l'activité de l'Organisme de Participation des Parents (OPP) de l'École Marie-Élisabeth qui offre des collations aux enfants de l'école pour un montant de 300\$;

QUE les fonds nécessaires à ce don soient imputés au compte #02-11000-970 « subventions et dons des élus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-172

11.1 – ACCEPTATION DE PROMESSE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 4 986 537

ATTENDU le projet de garderie de madame Jessica Pelletier et monsieur Mathieu Brochu-Guimond qui aurait pignon sur rue dans la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les promoteurs du projet nécessitent un terrain de 40 000 pieds carrés,

ATTENDU QUE les promoteurs désirent établir la garderie sur une partie du lot 4 986 537 de la municipalité soit au bout de la rue Leblanc;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la promesse d'achat de madame Jessica Pelletier et monsieur Mathieu Brochu-Guimond au montant de 0,30\$ du pied carré pour un terrain de 40 000 pieds carrés (12 000\$) aux conditions suivantes :

- Que l'emplacement soit contigu avec la ligne nord-est du lot 4 986 537 et voisinant le lot 4 986 587;
- Que le projet d'établissement d'une garderie soit réalisé dans un délai de trois ans de la date de cette résolution sans quoi la municipalité rachètera aux promoteurs le terrain à 90% de la valeur de la transaction initiale;
- Que les frais notariés, d'arpentage et tous autres frais relatifs à cette transaction soient à la charge des acheteurs;
- Que les frais de raccordement aux services soient à la charge des acheteurs;

QUE monsieur Frédéric Lee directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tous les documents relatifs à cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES

21-10-173 13.1 – APPUI AU FESTIVAL COUNTRY WESTERN DE SAINT-GABRIEL

ATTENDU QUE le Festival Country Western de Saint-Gabriel effectue une demande de financement à Patrimoine canadien;

ATTENDU QUE la municipalité supporte le festival en espèce par des prêts de locaux, de site et de main-d'œuvre;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski appuie le Festival Country Western de Saint-Gabriel au montant de 5 000\$ en espèce via des prêts de locaux, de site, de machinerie et de main-d'œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-174 14- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie

DE lever l'assemblée il est 20h24.

Georges Deschênes
Maire

Frédéric Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Georges Deschênes
Maire